

Le juge administratif et la séparation des pouvoirs

Par **Juriste21**, le **25/10/2020** à **16:06**

Hello,

j'ai une dissert sur " Le juge administratif et la séparation des pouvoirs". Auriez -vous des idées pour un plan équilibré ?!

Merci d'avance.

Par Isidore Beautrelet, le 26/10/2020 à 09:28

Bonjour

Nous vous aiderons avec plaisir mais auparavant il faudrait que vous fassiez un début de réflexion.

Par LouisDD, le 28/10/2020 à 15:30

Bonjour

Je me pose d'instinct ces questions : le juge administratif est-il un garant de la séparation des pouvoirs ? Le principe de séparation des pouvoirs est-il suffisant pour garantir l'indépendance du juge administratif ? Quelle application du principe de séparation des pouvoirs pour le juge administratif ?

N'oublions pas entre autres l'origine du Conseil d'Etat : conseiller le pouvoir exécutif. Comment ce rôle est aujourd'hui soumis au principe de séparation des pouvoirs ? Je pense par exemple au fait que les mêmes juges ne peuvent pas rendre un avis sur un projet de loi et juger un litige portant sur sa légalité de ce même texte...

Enfin bref, il y a matière à réflexion, ces quelques pistes devraient vous conduire à un plan

équilibré, avec un peu de travail c'est sûr !	